

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 23 AVRIL 2024
Convocation du 18 avril 2024

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-trois avril à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Anne CALVARIN, Bernard MICHALAK, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE

Etaient absents : Céline COLLET (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Cédric CAGNARD (pouvoir à Philippe PETIT), Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Louis GUERRA), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA), Frédéric DOMON (pouvoir à Bruno DESANDERE)

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Adoption du Compte Administratif 2023 (n°8-2024)

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame le Maire quitte la séance et Monsieur Philippe PETIT est élu président de séance. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, par 17 voix pour et 1 abstention (M. THIÉFAINE), le compte administratif comme suit :

Recettes de fonctionnement	898 129,80 €
Dépenses de fonctionnement	818 755,89 €

D'où un excédent de fonctionnement de 79 373,91 €

Recettes d'investissement	480 268,77 €
Dépenses d'investissement	466 064,12 €

D'où un excédent d'investissement de 14 204,65 €

Le Maire,
Maria TREFCON


